



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 25 juin 2020

Résolution de M. Benoît Gaillard du 10 juin 2020 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation urgente de M. Benoît Gaillard et consorts : « Été 2020 : des accueils de vacances pour tous les enfants à Lausanne ? »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 10 juin 2020, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgente de M. Benoît Gaillard et consorts « Été 2020 : des accueils de vacances pour tous les enfants à Lausanne ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellateur :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, après les mois de pandémie que nous avons connus, renforce pendant les vacances scolaires d'été 2020 les offres d'accueil de jour pour toutes les classes d'âge afin, dans toute la mesure du possible, de compenser les prestations annulées pendant le semi-confinement, de répondre à la demande particulièrement élevée, de permettre la conciliation entre activité professionnelle des parents et vie familiale, et d'offrir notamment aux enfants de milieux moins favorisés des perspectives d'évasion estivale. »

Réponse de la Municipalité

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (DEJQ) a renforcé les offres d'accueil de jour pour cet été 2020, bien que la demande des familles n'ait pas fortement augmenté. A la même période l'an dernier, le taux d'inscription dans les camps et les centres aérés était de 95%. Il est au 25 juin de 86%. Globalement, 14% des places sont donc encore disponibles aujourd'hui sans compter l'accueil libre dans les quartiers qui se met en place.

Neuf centres aérés répartis sur la ville et sur les sept semaines de vacances scolaires ont été créés tout spécialement pour cet été, totalisant plus de 900 jours/enfants supplémentaires en accueil à la journée ou à la semaine. La Grenette par exemple ouvrira ses portes tout l'été pour des accueils à la journée sur inscription, la Permanence Jeunes Borde (PJB) en fera de même, prioritairement pour les enfants du quartier. Un centre aéré a été mis en place au refuge des Saugealles par l'Espace des inventions. Un camp à la montagne supplémentaire a été organisé par l'école à la montagne de la Barboleusaz au Col de Bretaye pour 20 enfants. La FASL fait également sa part en renforçant l'accueil de proximité qu'offre les maisons de quartier et centres socioculturels. Ceux-ci mettront en place des activités de proximité et élargiront l'ouverture des centres aérés de Chailly et Sous-Gare.



Le guichet consacré aux activités de vacances de la DEJQ restera à disposition du public tout l'été pour orienter et conseiller les familles selon leurs besoins.

Il convient de souligner l'engagement des équipes de terrain pour lesquelles l'enjeu a été de planifier et de mettre en œuvre les prestations d'activités de vacances en pleine capacité d'accueil, malgré les contraintes sanitaires imposées pour cet été. Ainsi, et grâce à l'important travail réalisé depuis fin avril, chaque structure pourra ouvrir ses portes en disposant d'un concept de sécurité sanitaire spécifique conforme aux directives de l'OFSP.

Ces activités sont toutes orientées « vacances » dans l'idée d'une véritable respiration estivale qui devrait bien correspondre à leurs aspirations actuelles.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter